

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 8 avril 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 1er, 2, 3 et 4 avril 2019

**2019 DAC 122** Subvention (15.000 euros) à l'association Festival au fil des voix - Le rendez-vous des musiques du monde (18e).

**M. Frédéric HOCQUARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 19 mars 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Festival au fil des voix - Le rendez-vous des musiques du monde (18e) ;

Sur le rapport présenté par M. Frédéric HOCQUARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association Festival au fil des voix - Le rendez-vous des musiques du monde, 28 rue Stephenson (18e) au titre de l'année 2019 ; 2019-04073 ; Simpa 20105 ;

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 15.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2019 de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**